

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT

LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**DU C.C.A.S. DE LABENNE**

NOMBRE	DE	MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	9

Date de la convocation
13/04/2026

Séance du **23 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six
et le 23 avril à 18H, le Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale de cette
Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au
nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Stéphanie
CHESSOUX

Présents : tous les membres à l'exception de Mme PETRO –
Mme DESTRIKATS ((pouvoir donné à Mme BOUCLEY) –
Mr DUBOY – Mme SALOME – Mme DEBERGE

Secrétaire : Mme CASENAVE

N° 2026-23-04/04 : Approbation du Budget Primitif 2026 : Budget Résidence Autonomie

Le Conseil d'Administration,

VOTE le Budget Primitif 2026 par chapitre en exploitation, par opération
(unique) en investissement.

APPROUVE le Budget Primitif à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour Copie Conforme

LABENNE le 23 avril 2026

S.CHESSOUX

Présidente du C.C.A.S

